

- Dans *Le Monde* du 3 juillet, le philosophe Jean-Pierre Dupuy donne un entretien sous le titre, « Si nous sommes responsables des maux qui nous frappent, alors notre responsabilité devient démesurée ». Depuis Rousseau, avance-t-il, les causes des malheurs, des catastrophes, des fléaux, les épidémies qui frappent l'humanité ne sont plus attribuées à une ou des puissances extérieures à lui (Dieu, Satan, etc.) mais à lui-même et à lui seul. Cette responsabilité absolue conduit à une clôture du monde des hommes sur lui-même.

S'agissant du Corona virus on a invoqué toutes sortes de responsables (la Chine, la suppression de la bio-diversité, le commerce des animaux sauvages, les transports aériens à bas coûts, l'anthropocène, le néo-libéralisme, etc.) et ces raisons ne sont pas à écarter dit J-P. Dupuy, mais il manque une dimension dans toutes ces considérations scientifiques, techniques, économiques, politiques, religieuses, c'est celle de la contingence ; de l'événement contingent. L'épidémie de Covid serait un véritable événement en ce sens qu'il échappe à toutes déterminations de quelque ordre qu'elles soient. Le surgissement d'une réalité nouvelle engendrée par le pur hasard.

Sans les citer, il est probable que J-P. Dupuy se réfère aux philosophes du « réalisme spéculatif » (encore nommé « ontologie factuale ») dont les travaux font fureur dans le milieu et dont en France, Quentin Meillassoux est le principal représentant ; avec Medhi Belhaj Kacem mais ce dernier en tire des conséquences différentes.

Sans entrer davantage dans ces métaphysiques singulières, il faut ici remarquer qu'elles impliquent la réintroduction du mal dans l'interprétation de l'histoire d'aujourd'hui. Cela n'est pas étonnant puisque dans la présentation de J-P. Dupuy précédant l'entretien, on apprend qu'il a assuré un séminaire de recherche sur le problème du mal à l'université Standford. Il reste que cet écart par la contingence tranche avec les discours catastrophistes des commentateurs dominants. Mais on reste sur sa faim quant aux pistes qui pourraient être ouvertes par cet écart.

Tout le reste de l'entretien est dominé par une conception techno-scientifique de l'action politique ; notamment par un appel au développement de la formation scientifique et technique. J-P. Dupuy partage le présupposé rationaliste et progressiste selon lequel l'éducation, la formation, peuvent modifier le cours des choses ; qu'elles sont « émancipatrices », etc. Contre l'épidémie, il convient donc de développer massivement la culture scientifique et technique dont « nos dirigeants » sont totalement dépourvus. La revoilà cette « République des savants » tant de fois invoquée depuis l'abbé Grégoire, le prêtre révolutionnaire, un des principaux promoteurs des grandes institutions scientifiques et techniques créées par la Convention.

-Si le dernier volet de la réforme de l'assurance chômage a été suspendu et une décision reportée au 1er septembre, la tendance générale de l'évolution des droits à ce propos est à une baisse continue depuis 1979 avec la contradiction suivante qui est que les CDD se multiplient y compris dans des formes potentiellement toujours plus précaires comme les CDD d'usage dans certaines professions, tout cela prétendument afin de garantir l'emploi plutôt que l'assistance. Or, au lieu de s'accorder à cette flexibilité accrue comme c'était structurellement le cas pour le régime particulier des intermittents du spectacle, les dernières réformes entraînent une difficulté à ouvrir des droits pour ces dernières catégories avec en plus un « effet de cliquet » qui fait que quand le chômage baisse les conditions d'ouverture de droit se durcissent et quand le chômage augmente à nouveau la tendance est de ne pas revenir à la situation antérieure plus avantageuse (cf. Mathieu Grégoire, enseignant de sociologie, U-Nanterre, *Libération*, le 17/07). Ce qui est nouveau c'est que de nombreux licenciements annoncés concernent les services de recherche-développement (R-D) et donc des emplois qualifiés (Renault, Nokia). La CGT Nokia parle de délocalisation de la recherche, mais est-ce si sûr alors que plusieurs sociétés d'ingénierie se retrouvent dans le même cas où il y a sureffectif par rapport au plan de charge. Cette position syndicale est d'autant plus sujette à caution que la délocalisation n'est plus en odeur de sainteté. Et ce qui est déjà en cours pour ce qui est du cœur de la production, à savoir l'automatisation croissante et donc la baisse de la part des salaires dans le coût de production risque de s'étendre en amont et en aval de la chaîne de production. Une automatisation qui concerne aussi la grande distribution avec les accords entre Carrefour et Google sur « les courses à la voix » sur smartphone ; les projets Amazon-Go (le just walk out par exemple), associé entre autres au système de « logiciel libre » Linux qui peuvent être vendus à n'importe quel commerce et pourraient supprimer à terme 22% du personnel. Le but d'Amazon est de se rendre indispensable et irremplaçable. Les très gros distributeurs comme Walmart ont senti le danger et cherchent à développer leur propre système. Carrefour hésite devant un processus qui ne s'est pas encore imposé en Europe.

-Floués les salariés de Daimler-Smart en Moselle : alors qu'en 2016 ils avaient accepté individuellement un plan de sauvegarde de la production en acceptant de travailler 39 h payées 37 et alors qu'ils devaient produire les nouvelles Mercedes, la Direction générale de Daimler est revenue sur sa stratégie. Le fait que l'Allemagne se recentre sur le marché européen (cf. relevé XI) n'est pas un gage de sécurité car contrairement à ce que semble penser l'opinion publique, opinion renforcée par la prétendue dépendance par rapport à la Chine apparue avec le Covid-19, ce n'est pas la Chine notre partenaire privilégié et ce ne sont pas ces échanges qui creusent le déficit courant où le chômage ; mais plutôt nos échanges internes à la zone euro dans le cadre d'une course à la compétitivité qui est largement hors coût sinon on ne comprendrait pas le différentiel de compétitivité avec

l'Allemagne. Pour Isabelle Méjean (enseignante à l'École polytechnique, *Les Échos*, le 10/07), il ne s'agit pas tant de relocaliser (l'économie française ne sera pas sauver par le rapatriement du doliprane ou paracétamol, des molécules à faible valeur ajoutée ou encore par la fabrication de masques respiratoires demandant l'importation de latex) que de localiser à partir de nos points forts en multipliant les économies d'agglomération comme par exemple cela se fait dans le Sud-Ouest autour de l'aéronautique (proximité des fournisseurs et clients, compétences sectorielles de la main d'œuvre) ou comme cela pourrait se faire dans la plasturgie ou à un autre niveau, dans « l'économie de la mer » (14 % du PIB, 820000 emplois) où l'ambition stratégique portuaire affichée par le gouvernement ne s'est pour le moment concrétisée que dans le tout nouveau ministère de la mer dévolu à Annick Girardin.

La Moselle est un bon exemple de l'évolution industrielle : d'abord centrée sur les mines puis la sidérurgie mais sans contrôler les centres de pouvoir (British Steel, Arcelor-Mittal), elle semblait pouvoir devenir un nouveau centre de l'automobile avec Daewoo début 2000 et surtout la Smart électrique jusqu'à ce que ces espoirs de modernisation ne s'écroule. En effet, la dernière proposition en provenance de l'anglais Ineos de reprendre l'entreprise pour en faire le centre de production limité d'un 4x4 Grenadier thermique n'a plus rien à voir avec le grand projet électrique de Daimler. Ni le projet de reprise d'Inéis qui n'apparaît que comme une production de niche ni le laboratoire de recherche « Digital Lab » de Mittal à Uckange, ni le projet de chimie verte de la société Metabolic explorer à Carling St Avold pour remplacer les vapocraqueurs éteints en 2013, ne seront suffisamment créateurs d'emplois pour compenser les milliers de perte de ce qu'il faut bien voir comme une désindustrialisation. Des emplois plus qualifiés que ceux qui se développent aujourd'hui dans l'économie de plateforme avec un gigantesque Amazon sur la friche militaire et les installations logistiques d'Ikéo, Lidl, Chaussée (*Le Monde*, le 20-21/07).

Et pendant ce temps, le grand centre des congrès de Metz qui devait être le signe de l'élection de la ville au titre de capitale du tourisme d'affaires, reste désespérément surdimensionné, affecté qu'il est par les annulations de conférence pour cause de Covid.

Cette économie de plateformes en formation tente de s'affirmer comme la source de nouvelles forces géopolitiques (au niveau I du capitalisme du sommet) qui se confrontent en permanence aux institutions publiques (au niveau II des États dans leur fonction régaliennne territoriale) que ce soit au niveau des contenus politiques (aux USA avec Trump), de la fiscalité (France, Italie, Royaume-Uni), de l'ouverture de certaines fonctionnalités (StopCovid), de l'accès aux données personnelles (la CIA contre Apple) jusqu'à atteindre une dimension de plateformisation des États (*Les Échos*, le 22/07).

-Alstom-Bombardier devrait sacrifier son site de Reichshoffen en Alsace (750 salariés qui

fabriquent en bout de chaîne les trains « Régiolis » pour respecter les directives de la Commission européenne qui estime que le groupe va être en position de quasi monopole en France sur trois secteurs en tant que 2ème mondial, alors que globalement le géant chinois CRRC est à l'affût sur ces mêmes segments. La Commission européenne continue donc ici sa conception pré-crise sanitaire de la concurrence pure et parfaite telle qu'elle est définie par les canons libéraux, alors qu'elle en appelle à un changement pour la constitution de champion européens. Allez comprendre ! Par ailleurs et pour satisfaire à la demande de la Commission, la direction d'Alstom se dit prête à sacrifier un site alsacien sans aucune logique économique puisque certes rentable (les carnets de commande sont pleins jusqu'à 2024), il n'est qu'un site de bout de chaîne qui aura peut être du mal à trouver un repreneur. Les experts du secteur attendaient plutôt une cession du site intégré de l'usine de Crespin dans le Nord (*Le Monde*, le 11/07).

-Toujours dans la rubrique « le monde d'après » ... comme avant, la pandémie semble paradoxalement accroître la consommation automobile. Si on prend l'exemple de la Chine qui a redémarré plus tôt, avant la pandémie 56 % des déplacements s'y effectuaient en transports en commun publics pour seulement 24% en voiture ; après la pandémie les chiffres sont radicalement inversés avec 66% pour les voitures et 24% pour les transports collectifs. La crainte d'une contagion collective par rapport au cocon automobile ? Possible, mais le paiement électronique par smartphone avec le traçage qui en découle ne jouent-ils pas aussi un rôle dans cette désaffection qui constituerait une résistance passive ? (*Le Monde*, le 13-14/07). On n'en est pas encore à ce type de mesure en France malgré « Stopcovid », mais si les autorités parlent beaucoup de restriction sur les trajets en avion, de promotion des pistes cyclables, le soutien aux producteurs automobiles est important, alors que l'on parle très peu des transports publics dont la charge est pourtant censée être collective (les usagers paient en moyenne 19% du prix réel et même 12% pour les TER). Pour M. Crozet, enseignant à Sciences Po et spécialiste de l'économie des transports, le ferroviaire aurait été la victime de tous les arbitrages de Bercy depuis qu'Édouard Philippe est Premier ministre (*ibid*).

-À force de coller au sensationnel tout en utilisant les dernières tendances des sciences sociales pratiquant l'individualisme méthodologique et l'oubli des rapports sociaux, on apprend dans *Le Monde*, le 09/7, que (en gros titre) : « Les immigrés ont eu une mortalité deux fois plus élevée face à la pandémie ». Outre le fait que le terme « d'immigré » n'est pas défini et qu'il y a eu des doutes sur la fiabilité de la comptabilisation des décès et de leur imputation au virus, une autre information du même journal, mais le 22/07 nous annoncent que d'après une enquête de quatre économistes du travail proches de l'école d'économie de Paris : « Les communes pauvres sont les plus durement frappées par le Covid-19 » du fait des

deux causes majeures que sont le surpeuplement du logement et la nature des emplois occupés. Eric Maurin le précise : les plus pauvres sont les plus en mauvaise santé, mais ils le sont aussi parce qu'ils sont les plus exposés à la surpopulation du logement et à des emplois à risque. Dans cette enquête approfondie, le fait d'être « un immigré » devient alors un élément comme un autre, mais on peut gager que les tenants de l'ethnisation des statistiques feront ce qu'il faut pour faire coïncider les deux informations, au forceps si besoin est.

Interlude

-La cérémonie militaire du 14 juillet, prévue en format réduit, devait être un « hommage aux soignants et à la société civile » selon l'Élysée. Comme « la société civile » est pour nous une catégorie qui n'existe plus dans ce que nous appelons la « société capitalisée », on s'est demandé à quoi cela pouvait bien faire allusion concrètement. On n'a pas eu longtemps à attendre : il s'agit, selon l'AFP de 1400 soignants et « représentants de la société civile ». Ouf, on ne reste pas dans l'inconnu. Si on ne connaît pas la société civile, ses « représentants », on les connaît.

-Geoffroy Roux de Bézieux (Medef) déborde Macron-Castex : « L'économie reste très fragile, ce n'est pas le moment de remettre [le sujet des retraites] sur la table » (Le Monde, le 9/07).

-Macron, discours du 14 juillet : « Je crois à cette écologie du mieux pas à l'écologie du moins » ; « Je roule écolo et modeste » ; il a avec Darmanin « une relation d'homme à homme ». (Libération, le 15/07).

- Amélie de Montchalin vient d'être nommé « Ministre de la « transformation et des services publics ». Cherchez l'erreur de syntaxe...

-Pour ceux qui n'auraient pas trouvé l'erreur : dans un entretien à Acteurs publics accordé en mars 2018, Amélie de Montchalin considérait que le statut était une entrave : « Des maires ont des besoins d'agilité dans leurs recrutements, mais sont bloqués à cause du statut », affirmait-elle. Et elle réclamait une « transformation managériale » pour « redonner des marges de manoeuvre dans la gestion quotidienne, et donc une forme de liberté dans le recrutement des profils par exemple » (Romaric Godin, *Mediapart*, le 8/07). Le 7 juillet, à la passation de pouvoir elle déclarait : « Ma mission est d'autant plus immense que nous sortons d'une crise qui a montré à la fois les forces et les faiblesse de l'action publique. ». Une phrase en parfaite résonance avec le bilan tenté par Macron dans son allocution du 14 juin : « Face à l'épidémie, les citoyens, les entreprises, les syndicats, les associations, les collectivités locales, les agents de l'État dans les territoires ont su faire preuve d'ingéniosité, d'efficacité, de solidarité [...] Faisons leur davantage confiance. Libérons la créativité et

l'énergie du terrain. ». Donc, si l'on comprend bien, dans cette « transformation » ce qui s'impose, c'est la suppression de toutes les barrières¹... hors les « gestes barrières ».

Plus concrètement, dans les hôpitaux il s'agirait de rationaliser la pratique des doubles emplois et de l'intérim au coup par coup qui coûte cher, par une libéralisation des heures supplémentaires actuellement encadrées pour rester dans le respect des 35H ; et une annualisation du temps de travail (*Les Échos*, le 10/07). Pour ce qui est des augmentations de salaires, pas de surprise, on est loin des 300 euros pour tous et la compensation que représenterait la montée d'un échelon pour tous dans la grille reproduit strictement la division hiérarchique des métiers et statuts.

-Pour ce qui est des retraites le gouvernement tente le coup mais en limitant son ambition. Il ne s'agirait pas d'une reprise de la réforme systémique des retraites (le passage au système par points), mais de la limiter, pour le moment du moins, à son volant financier à travers l'allongement de la durée de cotisation. Le chiffon rouge des régimes spéciaux mis de côté les risques de nouveau blocage du pays seraient réduits (C. Cornudet : « La réforme qui revient par la face Nord », *Les Échos*, le 10/07).

-Pour Bertrand Badie, *Le Progrès*, le 22/07, la réussite finale de la réunion de l'UE sur le plan de relance signale le passage d'une Europe de conception associative, ce qui était son but d'origine dans un environnement qui s'internationalisait dans un nouveau contexte de paix, à une Europe solidariste dans un monde globalisé. Une UE qui va émettre des bons du Trésor ce qui correspond à la reconnaissance de l'existence d'une dette européenne. L'enjeu s'avérait donc plus important que la réussite du plan de relance ; il s'agissait de savoir si la Commission européenne peut désormais emprunter et investir comme elle le désire.

Contre les mauvais augures, surtout en provenance des USA, comme quoi la zone euro ne correspondrait pas à ce que les économistes appellent une « zone monétaire optimale », l'euro en est devenu crédible. Il va s'en suivre, d'après Sylvain Kahn, enseignant d'histoire et géopolitique à Sciences po (*Le Monde*, le 23/07), une mise en réseaux des parlements nationaux amenés à voter en lien avec le parlement européen et les parlements locaux des régions, les Länders allemands, les régions espagnoles ou belges.

La notion de conditionnalité qui a été au centre des débats de ces dernières semaines semble promise à une belle carrière dans la mesure où il s'avère qu'on peut la triturer dans tous les sens. Ainsi à l'intérieur de l'UE les « frugaux² » désiraient-ils soumettre les aides financières à des conditions qui ne sont pas loin de celles imposées à la Grèce au moment de la crise de l'euro et en tout cas imposer un droit de véto qui s'est finalement réduit à un droit de regard. Mais la France qui s'oppose à cette conditionnalité en fait une position si étendue

qu'elle l'applique aussi aux entreprises à qui elle vient d'accorder une baisse d'impôt sur la production³ sans condition qui fait bondir Laurent Berger dans Libération du 17/07. Ce dernier fait remarquer qu'il en est de même pour les mesures en faveur des jeunes : elles doivent être ciblées sur ceux en déficit de formation/qualification et prendre la forme de primes à l'embauche en une fois et non pas d'exonérations qui pèsent sur les comptes des régimes sociaux. Or, si on regarde ce qui se passe au niveau du Service civique où 100 000 places sont ouvertes le système est détourné de fait de son but, c'est-à-dire l'aide à la formation des personnes peu qualifiées, parce que les jeunes qui ont une bonne formation, dans l'impasse actuelle devant un marché du travail qui se referme, ont tendance à en faire leur banc d'essai et leur première expérience de travail effectif rémunéré, pour rester dans le coup disent nombre d'entre eux (Le Monde, le 19-20).

-Président et ministres font des efforts importants pour éviter de dire qu'ils pratiquent une relance par la demande contraire à leurs présupposés libéraux qui les portent à relancer par l'offre. Dans les faits, ils sont bien obligés de se (re)découvrir keynésiens dans la mesure où premièrement, ils savent que la consommation ne redémarrera, si elle redémarre, que sur la base d'une aide aux revenus les plus nombreux qui sont aussi les plus faibles, mais ont la plus forte propension marginale à consommer⁴ ; et deuxièmement parce qu'au-delà des mesures d'urgence prises pour la sauvegarde des entreprises en difficulté, il s'agit, pour les gouvernements, de s'attacher à des investissements d'infrastructure et de long terme qui ne peuvent être financés essentiellement par le secteur privé parce que les marchés financiers recherchent des rentabilités faciles et qu'ils ne se porteront pas spontanément sur les investissements « de transition » (Lorenzi in *Les Échos*, le 15/07).

-Certains parlent de déconnexion de la Bourse (la « finance » ou l'économie « irréaliste » si on veut blaguer) dont la « résilience » est patente par rapport à ce qu'ils appellent « l'économie réelle ». La justification la plus souvent émise est que la Bourse aurait sa propre logique court-termiste (spéculation, bulle, etc) alors que l'économie productive serait long-termiste. Force est de reconnaître que ce qui se passe aujourd'hui s'inscrit en faux contre cette croyance comme le montrent A. Landier (enseignant HEC) et D. Thesmar, enseignant au MIT, in *Les Échos*, le 10/07). En effet, pour eux les actionnaires raisonnent en propriétaires du profit futur ; or quand les taux d'intérêt sont bas, les profits futurs pèsent lourds dans les cours de la Bourse d'autant que la prime de risque encourue est faible. Les actions sont attractives alors que les obligations garanties ne rapportent rien (la situation est inversée si les taux sont hauts). L'effet Corona se fait sentir en fonction des valeurs dominantes ; par exemple la Bourse américaine a quasiment retrouvé son niveau d'avant Corona car ses valeurs sont surtout technologiques ; alors que les valeurs européennes, plus manufacturières et à coût fixe plus élevé s'en sortent un peu moins bien.

L'action des banques centrales ayant rassuré tout le monde, les marchés sont devenus (provisoirement ?) long-termistes. Il n'y a pas « déconnexion » malgré des tendances contraires qui, comme en France, à travers des mesures fiscales uniformes, ne font pas de différences entre actionnaires et créanciers, entre dividendes et intérêts entre finance productive et spéculation (Peyrelevade, in *Les Échos*, le 15/07).

-Le 25 septembre 2018, Buzyn et Darmanin annonçaient officiellement dans un communiqué un excédent des comptes de la Sécurité sociale d'un montant de 700 millions pour 2019⁵. Les salariés, chômeurs et retraités allaient enfin être libérés de la « dette sociale » (CRDS) à laquelle ils contribuaient bien malgré eux. Mais dès le 30 septembre 2019 le cri de victoire de 2018 se transforme en l'annonce d'un déficit de plus de 5 milliards dû à un ralentissement de l'activité et donc d'un retour à l'équilibre seulement pour 2023 (*Les Échos*, le 30/07/2019). Et puis le Covid-19 est arrivé et fait perdurer la « dette sociale⁶ ».

Temps critiques, le 23 /07/2020.

Correspondance suite au relevé de notes :

Le 27 juillet 2020

Je n'ai rien compris à ça dans votre billet (et je ne joue pas l'andouille !) :

« Cette économie de plateformes en formation tente de s'affirmer comme la source de nouvelles forces géopolitiques (au niveau I du capitalisme du sommet) qui se confrontent en permanence aux institutions publiques (au niveau II des États dans leur fonction régaliennne territoriale) que ce soit au niveau des contenus politiques (aux USA avec Trump), de la fiscalité (France, Italie, Royaume-Uni), de l'ouverture de certaines fonctionnalités (StopCovid), de l'accès aux données personnelles (la CIA contre Apple) jusqu'à atteindre une dimension de plateformes des États (*Les Échos*, le 22/07). »

Venant

Le 27 juillet 2020

Venant,

Cela fait référence à notre reprise/actualisation depuis le n°15 et la notion de « révolution du capital » de la théorie du développement en trois niveaux dans les premières formes de capital du XVème au XVIIIème siècle ; la différence de perspective venant qu'à l'époque le capital tenait ces niveaux comme séparés (par exemple la monnaie ne rentrait pas à l'intérieur des terres et se développait dans le pourtour maritime) alors qu'aujourd'hui la globalisation articule les niveaux même s'ils s'autonomisent parfois. Il me semblait justement avoir éclairé ça avec l'exemple des Gafam qui sont des forces qui s'expriment au niveau du capitalisme du sommet même si elles essaient en pratique dans les différents niveaux, mais comme support d'une puissance qui s'exerce au plus haut niveau. Or ces nouvelles puissances se heurtent et se combinent à d'autres puissances dans ce même capitalisme du sommet où les États, exemple de ces autres puissances ont tendance à jouer dans le sens de ces nouvelles forces parce qu'elles dynamisent le capital (la meilleure illustration en ayant été le rôle du capital fictif dans le développement de TIC à partir de années 2000) ; mais les États ont aussi leurs intérêts propres au niveau II plus national même si c'est plus une délimitation de champs d'action qu'une séparation (cf. le procès Microsoft-Commission européenne ou Trump contre Facebook).

Le projet de « start up nation » de Macron est un bon exemple de la complexité de ces rapports et une façon toute politique de penser le contrôle de la technologie ; mais ces forces technologiques ont aussi la capacité de se constituer en forces géopolitiques dans un processus qui peut être appelé de plateformisation de l'État, comme un parachèvement de la mise en réseau actuelle de l'État par opposition à la souveraineté de l'ancienne forme d'État-nation et sa capacité à contrôler les processus technologiques (à l'intérieur d'EDF-CEA) sans les laisser atteindre cette dimension géopolitique (cf. le contrôle exercé sur le nucléaire militaire mais aussi civil se fait par la haute technocratie d'État à travers l'arme redoutable que représente alors le Plan).

Là j'ai un ami qui vient discuter et je dois faire à manger. Je m'arrête là mais c'est pas forcément définitif, mais j'aime pas laisser traîner

Amitiés,

jacques W

Le 26 juillet 2020

Salut Jacques,

J'espère que tu vas bien.

Le tout dernier relevé, aussi pertinent que d'habitude, évoque le lieu commun sur la prétendue déconnexion entre la Bourse et l'économie réelle, et je voudrais apporter mon grain de sel.

Le poids croissant des valeurs technologiques dans les indices boursiers américains est en cours depuis plusieurs années, mais a reçu un coup de fouet depuis la crise sanitaire. Selon Didier Saint-Georges, analyste de chez Carmignac Gestion, les valeurs du secteur technologique, tout comme celles de la santé, ont ceci d'attirant que les entreprises sont très peu concernées par le cycle économique (en plus d'avoir un niveau d'endettement faible ou nul et beaucoup de liquidités). Et comme personne ne sait à l'heure actuelle quelles sont les perspectives économiques, le pari le moins risqué est d'acheter leurs actions plutôt que celles des secteurs plus cycliques (qui reflètent mieux en fin de compte le dynamisme de l'économie). Il ajoute que, à l'intérieur de ces secteurs, les investisseurs se sont surtout rués sur les entreprises qui ont le plus profité des changements de comportement accélérés par la pandémie (travail à distance, jeux vidéo, achats sur Internet...). Bref, ce sont les fameux actifs « antifragsiles » imaginés par Nassim Taleb.

Et Saint-Georges de conclure : « C'est ainsi que depuis le début de l'année, les deux paris, qui n'en sont pas, les plus performants ont été l'indice Nasdaq des grandes valeurs technologiques, en progression de 25%, et l'indice boursier des Mines d'or en hausse de 35%. Les investisseurs ont défini eux-mêmes ce qu'est une allocation d'actifs optimale en période d'incertitude radicale, quand s'appuyer sur des prédictions économiques serait illusoire. »

Pour ma part, j'ajouterais que même les marxistes les plus orthodoxes seraient obligés de reconnaître qu'on peut difficilement classer une boîte comme Tesla dans l'« économie irréaliste ».

Pour finir, je suis d'accord avec ce que tu as écrit sur le retour à une sorte de keynésianisme, sans lequel la consolidation de l'UE et de la zone euro risque de faire plouf. Raison de plus pour penser que les discours de la gauche sur le néolibéralisme sont terriblement datés.

Bien à toi,

Larry

1. Montchalin prend ses références dans la théorie américaine du Public choice qui s'oppose à l'idée de neutralité de l'État. Celui-ci et son monopole sur certaines activités, l'action corporatiste de ses agents seraient des obstacles à la créativité et à la dynamique des organisations qui passent par une mise en concurrence des agences et agents et une gestion par objectifs. Rien de bien nouveau pour qui fréquente les administrations actuelles, mais pour le moment il a été plus facile pour les pouvoirs en place de faire s'effondrer l'hôpital public que le « mammoth » Éducation nationale pour ne prendre que ces deux exemples emblématiques. [↔]
2. Les Pays-Bas, chef de file des « frugaux » ne peuvent pourtant prétendre à incarner un modèle. En effet, les avantages fiscaux qu'ils accordent ont tendance à siphonner les recettes des FMN européennes installées à Amsterdam, La Haye ou Utrecht [↔]
3. En France, les impôts de production qui pèsent sur la valeur ajoutée représentent 3,2 % du PIB, contre 1,2 en moyenne en Europe, or le « cadeau gouvernemental aux entreprises ne représenterait finalement que 10 à 20 milliards alors que pour s'aligner sur la moyenne de l'UE il faudrait atteindre le chiffre de 40 milliards. Il est à noter que cet impôt touche relativement plus les PME et ETI qui sont pourtant les plus fournisseurs d'emplois, que les membres du CAC 40 (*Les Échos*, le 20/07). [↔]
4. Par rapport à la propension moyenne à consommer (C/R), la propension marginale mesure les effets d'une croissance des revenus sur la croissance de la consommation ($\Delta C/\Delta R$) et elle est plus forte pour les petits revenus alors que les hauts revenus ont eux une plus forte propension à épargner ($\Delta E/\Delta R$). Ce qui faisait dire à Keynes pendant la crise des années 30 : seuls les petits salaires nous intéressent et il faut donc influencer sur leur niveau dans le cadre d'une relance par la demande. [↔]
5. « Tous les signaux sont au vert. Initialement prévu à hauteur de 2,2 milliards d'euros cette année, le déficit de la Sécurité sociale devrait finalement se situer autour de 400 millions d'euros en 2018, d'après la Commission des comptes de la Sécurité sociale. Mieux, les comptes de la Sécurité sociale seront excédentaires de 700 millions en 2019.

Une première depuis 2001 ! ». [↔]

6. Le gouvernement vient de procéder à la création d'une 5e branche de la sécurité sociale sur la « dépendance » et l'ajout de 136 milliards d'euros de dettes au «trou de la Sécu», que les salariés, retraités, chômeurs et allocations familiales vont devoir rembourser jusqu'en 2033, soit neuf années de plus que prévu. Pour une analyse plus complète sur la Sécurité sociale on pourra se reporter à l'article « CSG et CRDS, un racket permanent de l'Etat » (*Echanges* n° 110, Automne 2004). [↔]